

Mesures barrières à appliquer sur les centres



Port du masque obligatoire dans les parties communes et toutes pièces à deux personnes ou plus



Adaptation du nombre de personnes, à chaque type de transports utilisés



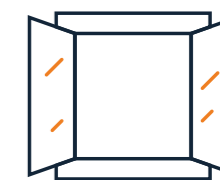
Prise de température



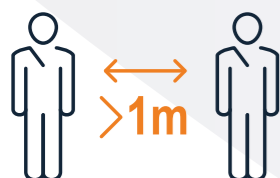
Matériel sanitaire à disposition en permanence



Désinfection régulière des postes de travail, des objets manipulés et des surfaces de contacts



Aération des espaces de travail et des salles de cours toutes les 3h



Respect de la règle de distanciation sociale de 1 mètre



Utilisation du gel hydroalcoolique



Lavage régulier des mains avec du savon et séchage avec du papier jetable



Eviter de se toucher le visage



Proscription des accolades et serrage de mains



Limitation du prêt de matériel



Interdiction d'utiliser la machine à café et la fontaine à eau



Utilisation de gants lors de la manipulation de colis ou lors de la remise d'objets



Désinfection renforcée des locaux dès la déclaration d'un cas suspect ou avéré de Covid-19



Interdiction de s'asseoir sur la place d'une autre personne